



#114

HÉVALOR FINITION

INTÉRIEUR



DÉFINITION

Peinture de finition d'aspect mat, formulée aux copolymères acryliques en phase aqueuse.

DOMAINE D'APPLICATION

Finition mate des murs et plafonds. Doit être appliquée sur une première couche d'HÉVACRYL MAT.
Travaux de finition A (soignés).

QUALITÉS DOMINANTES

Application mécanisée.
Séchage rapide.
Lavable et lessivable.



CARACTÉRISTIQUES

Aspect

Très mat

Brillant spéculaire sous 85°

Inférieur à 2

Couleur

Blanc et tons pastels

Présentation

Peinture légèrement gélifiée

Densité

1,40 ± 0,05

Viscosité à 25 °C

1,8 à 2,2 poises CP

Extrait sec

En poids : 64 % ± 2 %

En volume : 50 % ± 2 %

Rendement

10 m²/L

Séchage (23 °C – 55 % HR)

Hors poussière : 45 minutes

Sec : 4 heures

Recouvrable : 126 heures

Conditionnement

15 L

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Craint le gel.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 7b2

Teneur en COV

Valeur limite UE pour ce produit

(catégorie A/a) : 30 g/L (2010).

Ce produit contient 16 g/L.

MISE EN ŒUVRE

Matériel d'application

Pistolet airless.

Dilution

Prête à l'emploi.

Nettoyage du matériel à l'eau.

Modalités d'emploi

Application au pistolet en une couche croisée.

Laisser un intervalle de 30 à 60 minutes entre deux voiles.

Travaux préparatoires

Conformes à la norme NF DTU 59.1 (P 74-201).

Supports

Supports usuels du bâtiment conformes au DTU 59.1.

Hygiène et sécurité

Produit en phase aqueuse non soumis à étiquetage.

Consulter la fiche de données de sécurité.

Émissions dans l'air intérieur

Classe A+

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. **Édition juin 2013**